

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1578>



RAPPORT SUR LA POLITIQUE DU LOGEMENT SUR TOULOUSE MÉTROPOLE ..

- Thématiques - Inégalités de Santé ...Inégalités sociales -



Date de mise en ligne : jeudi 31 janvier 2019

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

« L'attribution des logements locatifs sociaux participe à la mise en oeuvre du droit au logement, afin de satisfaire les besoins des personnes de ressources modestes et des personnes défavorisées. L'attribution des logements locatifs sociaux doit notamment prendre en compte la diversité de la demande constatée localement ; elle doit favoriser l'égalité des chances des demandeurs et la mixité sociale des villes et des quartiers, en permettant l'accès à l'ensemble des secteurs d'un territoire de toutes les catégories de publics éligibles au parc social, en facilitant l'accès des personnes handicapées à des logements adaptés et en favorisant l'accès des ménages dont les revenus sont les plus faibles aux secteurs situés en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville. »

Article L441 du Code de la construction et de l'habitation.

«